

Questions orales

[Français]

ON DEMANDE DE RESTAURER LE PROGRAMME D'AIDE

M. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Quand le ministre a comparu devant le comité, il a aussi dit qu'il avait consulté des groupes dans le secteur privé et qu'il avait leur appui. Maintenant que nous savons que, presque à l'unanimité, ils s'opposent à ces changements. Il y a deux exemples: des consultations non effectives et des consultations niées, dans le cas du ministre Couture. Alors faut-il répéter ces consultations et restaurer ce programme qui était excellent comme il était auparavant?

[Traduction]

L'hon. Lincoln M. Alexander (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le ministre a déjà fait savoir qu'il y a au Cambodge de grands besoins. Nous n'avons absolument pas abandonné le programme des réfugiés, mais il y a deux volets à cette question: d'abord les réfugiés de la mer et ensuite les sous-alimentés du Cambodge, qui ont besoin d'être logés provisoirement et qui ont besoin de secours médicaux. Il s'agit là d'une bonne cause.

Pour ce qui est de faire marche arrière, je n'ai encore aucune indication à cet effet, mais je pense que le ministre entend adopter la voie indiquée par le communiqué en date du 6 décembre et qu'il a maintenant sur son bureau.

* * *

LA CONSOMMATION

LES RUMEURS D'OFFRE D'ACHAT D'UNE CHAÎNE DE JOURNAUX
PAR L'ARGUS CORPORATION

M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Nous avons maintenant confirmation de la rumeur voulant que Argus Corporation prépare une importante offre d'achat de la chaîne des journaux FP. Cela voudrait dire qu'un des plus gros conglomérats économiques du pays mettrait la main sur une des grandes chaînes de journaux.

J'aimerais savoir du ministre si le gouvernement s'est posé la question si une pareille opération est conforme à l'intérêt général. En particulier, est-ce que le ministre a demandé au directeur des enquêtes sur les coalitions d'ouvrir une enquête sur la question de savoir si cette prise de contrôle est conforme à l'intérêt public et si elle met en jeu les intérêts de l'État?

L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a déjà exprimé son inquiétude. Le directeur des enquêtes s'intéressera sûrement à cette question.

M. Axworthy: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu de l'imminence de cette transaction, le ministre a-t-il une idée de la date à laquelle le directeur des enquêtes sur les coalitions fera rapport? De plus, le ministre prévoit-il déclarer publiquement que le gouvernement s'inquiète

[M. Alexander.]

de ce projet et a-t-il l'intention d'en suspendre l'exécution jusqu'à ce que le directeur ait eu l'occasion d'en faire une étude complète?

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, le directeur des enquêtes agit indépendamment. J'imagine qu'il lui faudra un certain temps pour déterminer si une enquête officielle s'impose.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

LES DOMMAGES CAUSÉS AU QUAI DE POINTE-AU-PIC—ON
DEMANDE QUE LES RÉPARATIONS SOIENT EFFECTUÉES AU PLUS
TÔT

M. Charles Lapointe (Charlevoix): Monsieur le président, en l'absence du ministre des Transports, du ministre d'État aux transports maritimes, du secrétaire parlementaire du ministre des Transports, je me vois dans l'obligation de poser une question au très honorable premier ministre. J'aimerais savoir si le gouvernement a été informé des très importants dommages causés au quai de Pointe-au-Pic, qui est un élément économique important de cette région, et j'aimerais savoir si le gouvernement accepterait de considérer le fait d'affecter aux réparations urgentes de cette structure maritime un budget spécial dans le but de sauver cet outil économique qui est si important pour Charlevoix?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je voudrais discuter avec le ministre.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

ON DEMANDE SI LE GROUPE QUÉBÉCAIR SERA FAVORISÉ POUR
L'ACHAT DE LA NORDAIR

M. Dennis Dawson (Louis-Hébert): En l'absence des mêmes personnes, monsieur l'Orateur, ma question s'adressera au très honorable premier ministre. Puisque ce dernier est un spécialiste des situations faciles, que le groupe Gagnon a maintenant abandonné sa demande relative à l'achat de la Nordair et qu'il n'y a maintenant que le groupe Québécois, est-ce que le premier ministre entend, d'ici la période des Fêtes, d'ici Noël, annoncer aux Canadiens que le groupe Québécois sera favorisé pour l'achat de la Nordair?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question de la disposition de la Nordair est une question dont le gouvernement est maintenant saisi. Le ministre de la Justice s'est entretenu avec certains des participants de façon intéressée dans la charte de la Nordair, avant l'annonce indiquée, récemment, par l'honorable député. Je n'ai pas encore eu l'occasion de parler au ministre de la Justice au sujet de cette conversation. Je veux en discuter avec lui et avec le ministre des Transports.